



Saint-Renan, le 30 juin 2014

Vous avez choisi d'inscrire ou de réinscrire votre enfant dans notre établissement et nous vous en remercions. Nous espérons vivement que votre enfant s'y épanouira et qu'il y passera de très bons moments.

Vous trouverez dans ce courrier toutes les informations nécessaires pour la rentrée. Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Les répartitions dans les classes :

Actuellement (*la situation peut évoluer durant les vacances*), l'équipe pédagogique a décidé de l'organisation pédagogique suivante :

Niveau	Classe	Enseignant	Classe	Enseignant	Classe	Enseignant
TPS/PS	PS A	Janine LE DUFF	PS B	Anne LE GAC		
	MS	Véronique TREHORET	MS B	Patricia CAM		
GS	GS A	Katell Simler (lundi et mardi) et Martine Pottier (jeudi et vendredi)	GS B	Martine Mazé		
	CP A	Denise GALLEE	CP B	Anne GUEGUEN		
CP/CE1/CE2	CP/CE1	Françoise LAMOUR	CE1 A	Cécile LE REST	CE1 /CE2	Yann PARANTHOEN
	CE2 A	Josiane DENIS	CE2 B	Marie GARNIER		
CM1	CM1 A	Patricia BARBOT	CM1 B	Estelle Colin	CM1 C	Christelle DUCRET
	CM2 A	Caroline TALARMAIN	CM2 B	Marie ROHOU	CM2 C	Christelle BLAZE-GELEBART
CM2	CM2 D	Anne Laure FAROU				
	BILINGUE	enseignant en cours de nomination	GS/CP	Christine QUEAU-MORENO	CE1/CE2/CM1	Caroline LUNVEN - RIOU - Cette classe bénéficiera en complément d'une seconde enseignante pour les CE2, 2 jours par semaine
	CLIS	BALCOU Erwan				

Les répartitions des élèves dans les différentes classes ont été décidées lors de plusieurs réunions de l'équipe enseignante durant ce mois de juin.

Pour mémoire, voici un extrait du règlement intérieur de l'école qui explique les orientations suivies par l'équipe pédagogique pour décider des répartitions. : L'équipe pédagogique veillera à créer dans chaque classe des groupes hétérogènes. Les décisions de répartition seront prises uniquement par l'équipe pédagogique (direction et enseignantes). [...] Les répartitions des classes sont des décisions de professionnels qui essaient de prendre en compte au maximum l'intérêt de chacun des enfants de l'école. Aucune négociation n'est possible. Pour nos décisions, nous prendrons d'abord en compte les problèmes de santé (handicap, maladie, allergie...), le cas d'enfants à parcours scolaire particulier (enfants en difficultés scolaires ou susceptibles de passer un niveau de cycle...). Nous essayerons de choisir la meilleure répartition pour les frères, les sœurs.

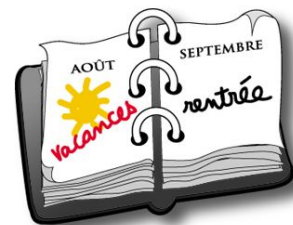
La classe d'affectation définitive de votre enfant vous sera communiquée par courriel (ou à défaut par courrier) le 29 août au plus tard.

Le déroulement de la rentrée :

Pour cette rentrée 2014, tous les enfants de PS au CM2 seront accueillis directement dans leur classe (un fléchage sera mis en place).

Voici les horaires d'accueil pour les différents niveaux pour ce jour de rentrée :

Afin que les enfants soient bien accueillis individuellement par les enseignants, nous vous demandons de respecter scrupuleusement les horaires.



- **Sur le site de l'école élémentaire :**

- Accueil des élèves du CE1, CE2, CM1, CM2 et CLIS entre 8h25 et 8h40.
- Accueil des élèves de CP et de la classe de GS/CP bilingue entre 8h45 et 9h00

- **Sur le site de l'école maternelle :**

- Accueil de l'ensemble des élèves de PS, MS et GS entre 9h et 10h. Nous vous demandons de ne pas arriver avant 9h ou à 9h précises, les enseignantes accueilleront progressivement les élèves et leur famille à leur arrivée entre 9h et 10h.

Pour les enfants qui rentrent au CP ou les nouveaux élèves de l'établissement du CE1 au CM2, afin de faciliter leur accueil durant toute la journée de la rentrée, **vous voudrez bien remplir la feuille jointe de couleur bleue intitulée « Ma première journée » et la remettre** le jour de la rentrée à l'enseignant de votre enfant.

Horaires de l'école :

Matin : 8h40 à 11h50 - lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Après-midi : 13h30 à 16h35 - lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Pas de classe les samedis et les mercredis.

Le calendrier des vacances :

Le calendrier des vacances pour l'année 2014-2015 :

Rentrée scolaire des élèves	Mardi 2 septembre 2014	
Vacances de la Toussaint	Vendredi 17 octobre 2014	Lundi 3 novembre 2014
Vacances de Noël	Vendredi 19 décembre 2014	lundi 5 janvier 2015
Vacances d'hiver	Vendredi 6 février 2015	lundi 23 février 2015
Vacances de printemps	Vendredi 10 avril 2015	lundi 27 avril 2015
Vacances d'été	Vendredi 3 juillet 2015	inconnu

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

A.P.E.L. :

Une Association de Parents d'Elèves existe au sein de l'établissement. Elle participe à la vie de l'établissement en épaulant l'équipe enseignante dans sa mission éducative. Elle organise un certain nombre de manifestations tout au long de l'année scolaire. Les fonds récoltés servent à l'achat de jeux, au financement de sorties scolaires et autres projets... **Des parents de l'APEL seront à votre disposition le jour de la rentrée pour** vous informer de la vie de l'APEL, faire connaissance et **vous offrir une collation.**



Assurance : L'école a souscrit un contrat d'assurance pour tous les élèves de l'école en individuelle assurances auprès de la Mutuelle Saint-Christophe (informations détaillées avec la circulaire de rentrée en septembre). **Aucune attestation** ni d'individuelles assurances ou de responsabilité civile **ne sera à fournir à l'école.**

Frais de scolarité :

Les frais de scolarité resteront identiques à ceux de l'année 2013-2014. Le paiement pourra toujours se faire au libre choix par prélèvement ou à la remise de la facture (chèque ou espèce). Le formulaire sera remis à la rentrée.

En cas de difficulté d'ordre financier, le directeur se tient à la disposition des familles. Une caisse de solidarité a été créée par l'APEL et l'OGEC.

Le matériel à prévoir :

La liste des fournitures à prévoir pour les élèves du CP au CM2 est fournie en annexe.

Cantine :

L'ensemble des repas est préparé sur place dans les cuisines du collège Saint-Stanislas. Il n'y a pas de réservation à faire au préalable. Les enfants qui mangent à la cantine le signalent à leur enseignant le matin en arrivant (ou les parents en maternelle).

Les repas des élèves de PS, MS, GS et CP sont servis à la cantine, allée verte.

Les repas des élèves de CE1, CE2, CM1 et de CM2 sont servis au self du collège Saint-Stanislas. (11h55 : élèves de CE1 – 12h00 : élèves de CE2 – 12h05 : élèves de CM1 et de CM2).



Le coût du repas pour les enfants de Saint-Renan est de 4 euros (ou de 4,20 euros pour les enfants des autres communes). Les enfants renanais bénéficient d'une remise de 0,20 € (subvention municipale). Réduction pour les familles de 3 ou plus d'enfants sur l'école et pour les familles avec un quotient égal ou inférieur à 600 euros.

Les repas consommés seront facturés par le secrétariat de l'école. Il n'y a pas de fonctionnement au ticket.

Pour tous les enfants de l'école sont établis à travers le pointage d'une carte individuelle à l'entrée de la cantine et du self.

Garderie :

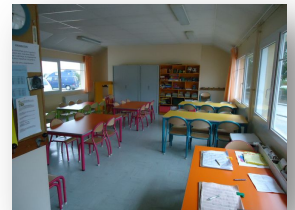
La garderie est une garderie municipale qui se tient dans les locaux de la maternelle. Ouverture du service dès le jour de la rentrée. Pour simplifier au maximum les démarches des familles et des services de la garderie, il a été décidé de demander aux familles de constituer un dossier commun pour la garderie et le centre de loisirs.

Il convient donc, si vous ne l'avez pas déjà fait, de déposer un dossier auprès du secrétariat du centre de loisirs (Ty-Colo, allée du chemin de Fer, 29290 Saint-Renan – 02 98 84 91 95). *Il est impératif de s'adresser directement au secrétariat du centre de loisirs, l'école ne gère pas les dossiers de garderie.*

Le directeur de l'école et la responsable des services périscolaires attirent votre attention sur l'importance de constituer un dossier même si vous ne pensez pas utiliser les services de la garderie. En cas d'imprévu de dernières minutes, vous pourrez ainsi bénéficier des services de la garderie.

Le formulaire à remplir est disponible au secrétariat du centre de loisirs, dans les garderies de l'école, au secrétariat de l'école ou à l'adresse internet suivante :

- règlement intérieur : <http://liesse.fr/autres/reglgarderie2014.pdf>
- fiche d'inscription à remplir : <http://liesse.fr/autres/inscripgarderie2014.pdf>



Téléphone :

Si vous souhaitez nous joindre par téléphone durant l'année scolaire, il faut composer uniquement le 02 98 84 33 27 pour la maternelle comme pour le primaire.



Bonnes et reposantes vacances, et bon courage à ceux qui travaillent.

Le Chef d'Etablissement
Florent BEGOC.